

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
de l'Association Chœurs sans frontières inc.,
tenue le dimanche, 13 octobre 2019 à la suite de l'assemblée générale spéciale au
Centre Orford Musique, situé au 3165, chemin du Parc Orford à Orford, Québec.**

1- Ouverture de l'assemblée

Il est constaté par le président que les membres présents forment le quorum selon l'article 13 des règlements de l'association.

2- Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

RÉSOLUTION AG2019-10-13-01 sur proposition du conseil d'administration et adopté à l'unanimité il est résolu de désigner Monsieur Serge Gascon comme président d'assemblée.

Proposé par Alain Lanctôt
Secondé par Christiane Dubé

RÉSOLUTION AG2019-10-13-02 sur proposition du conseil d'administration et adopté à l'unanimité il est résolu de désigner Madame Céline Allard comme secrétaire d'assemblée.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait ensuite la lecture de l'ordre du jour

RÉSOLUTION AG2019-10-13-03 sur proposition dûment appuyée il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée.

4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 octobre 2018

RÉSOLUTION AG2019-10-13-04 il est proposé et dûment appuyé d'adopter le procès-verbal du 9 octobre 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5- Rapport du président

Alain Lanctôt propose un toast à Chœurs sans Frontières et à ses membres et fait ensuite lecture de son rapport annuel à titre de président du conseil d'administration.

Ce rapport est annexé à ce procès-verbal

6- Rapport de la trésorière

Les membres ont reçu copie du bilan et de l'état des résultats au 31 décembre 2018. La trésorière en donne lecture et commente.

7- Approbation des actes du CA 2018-2019

Alain Lanctôt explique que chaque année les actes doivent être approuvés par l'Assemblée générale

RÉSOLUTION AG2019-05 Il est proposé par Jacques Ready appuyé par Stéphane Dufour d'approuver les actes du conseil d'administration pour l'année 2018-2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8- Élection des membres du CA 2019-2020

RÉSOLUTION AG2019-10-13-06 Il est dûment proposé et appuyé que Serge Gascon agisse comme président d'élection et que Céline Allard agisse comme secrétaire d'élection. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Madame Céline Allard et Messieurs Alain Lanctôt et Martin Montambeault terminent leur mandat au conseil d'administration. En conformité avec nos règlements généraux, tout membre en règle pouvait déposer sa candidature jusqu'à 16h le samedi 12 octobre 2019 en remplissant le formulaire prévu à cette fin.

Le président d'élection confirme qu'avant la fin de la période de mise en candidature, trois personnes ont déposé leur formulaire au secrétariat. Après avoir vérifié que toutes les conditions sont remplies, le président déclare élus : Céline Allard, Alain Lanctôt et Martin Montambeault

Ces trois personnes siégeront dès maintenant pour un mandat de trois (3) ans.

9- Présentation du nouveau CA 2019-2020

Le président d'élection présente la CA pour l'année 2019-2020. Les fonctions et les responsabilités de chacun seront déterminées lors de la réunion régulière du conseil d'administration le 9 novembre prochain .

10- Autres affaires

Aucun sujet particulier

11- Période de questions / Commentaires

- 1- M. Bernard Dufresne demande où devrait porter notre attention au sujet des déficits.
R/ Le président confirme que les prix augmentent beaucoup. Le CA a choisi de ne pas augmenter le coût de participation aux Folies Chantantes. Présentement, on facture les frais incluant les taxes; on s'orientera probablement vers un coût plus taxes, ce qui réduirait le déficit.
- 2- M. Marc-André Caron félicite le CA pour la politique de redonner aux membres.
- 3- M. Marc Lachance demande comment procéder pour les stages.
R/ Il y a des critères à respecter . Les chefs recevront de l'information à ce sujet.

12- Clôture de l'assemblée

RÉSOLUTION AG2019-10-13-07 L'ordre du jour étant épuisé il est proposé par Louise Lajoie appuyé par Marc Lachance de clore l'assemblée à 17h35.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Céline Allard
Secrétaire du conseil d'administration de Chœurs sans frontières

Alain Lanctôt
Président du conseil d'administration de Chœurs sans frontières